

**Information sur les décisions prises par le Conseil municipal  
lors de la séance du 19 mars 2024**

---

**Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté les motions suivantes :**

- A l'unanimité (22 oui), le Conseil municipal a accepté la motion 24-02 « Aménagement d'une voie verte Hermance – Collonge-Bellerive », déposée par Mme Christine Bouvier, Mme Esther Mesrobian et M. Norberto Birchler (groupe PLR).
  
- A l'unanimité (22 oui), le Conseil municipal a accepté la motion 24-03 « Pour une place digne de Collonge-Bellerive », déposée par M. Philippe Corbat, M. François Frey et M. Guy Zwahlen (groupe PLR).

---

Les textes de ces motions peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage officiels de la commune ou à la Mairie.